

N°2019-1 / Mars 2019

////////////////////////////////////

# TABLEAU DE B RD

LE MARCHÉ DU TRAVAIL  
DES PERSONNES HANDICAPÉES

////////////////////////////////////

BILAN ANNÉE  2018



**BRETAGNE**



**agefiph**

ouvrir l'emploi  
aux personnes handicapées

# Sommaire et synthèse

- La demande d'emploi - page 3
- Cap emploi : les insertions - page 5
- Cap emploi : les maintiens - page 6
- La création d'activité - page 7
- Les contrats aidés - page 7
- Les contrats en alternance - page 8
- Les données locales - page 9

## SYNTHÈSE

### **Un nombre de demandeurs d'emploi handicapés en légère hausse et une ancienneté moyenne d'inscription qui continue de s'allonger**

A fin décembre 2018, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés (DEBOE) s'élève à près de 28 000, en hausse de 2% en un an.

Les DEBOE représentent 10,3% de l'ensemble des demandeurs d'emploi, pourcentage variant de 8,9% en Ille-et-Vilaine à 11,4% dans les Côtes-d'Armor. Ils présentent toujours des difficultés particulières d'insertion avec un âge élevé (46% ont 50 ans ou plus contre 25% pour le tout public) et un plus bas niveau de formation (39% ont un niveau bac ou plus contre 57% pour le tout public). Ces difficultés se matérialisent par une forte ancienneté d'inscription au chômage : 801 jours en moyenne (+16 jours en un an).

### **Le nombre d'insertions de personnes handicapées accompagnées par les Cap emploi est en augmentation**

En 2018, les Cap emploi, qui accompagnent vers l'emploi plus de 8 000 personnes, ont contribué à plus de 5 200 recrutements de travailleurs handicapés (dont 56% concernent des femmes), soit une augmentation de 4% en un an.

Les recrutements auprès des employeurs publics, très impactés par la diminution des contrats aidés, représentent 26% du total, % variant de 22% dans le Morbihan à 30% dans les Côtes-d'Armor.

Le nombre de maintiens dans l'emploi est en diminution (-16% en un an), les Cap emploi ayant réalisé plus de 800 maintiens en 2018 (dont 58% concernent des femmes). Dans 69% des cas, les employeurs concernés ont plus de 20 salariés.

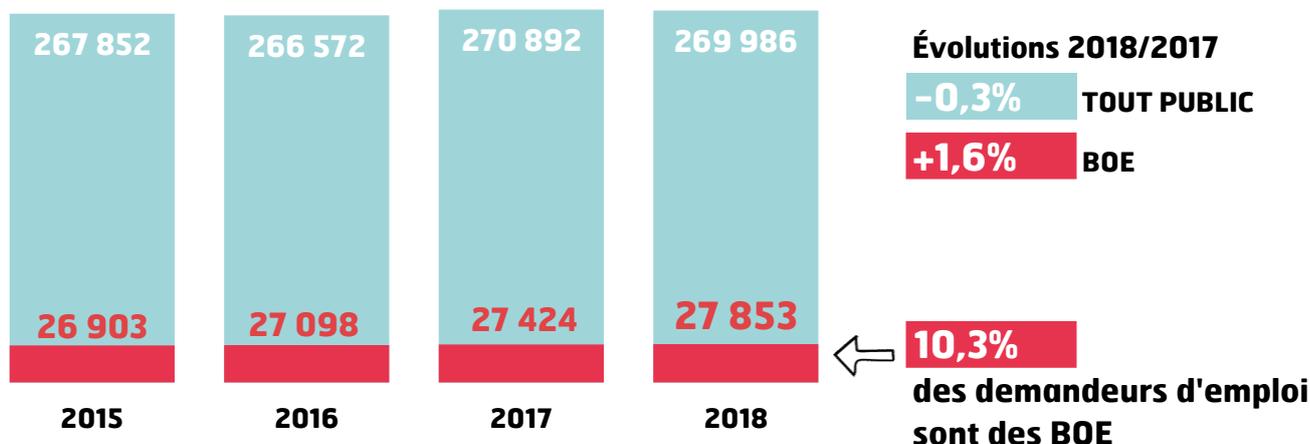
### **Une diminution des créations d'activité aidées financièrement par l'Agefiph et un niveau stable de contrats d'apprentissage**

En 2018, l'Agefiph a aidé 150 personnes handicapées à créer leur activité, soit une baisse de 13% en un an. Les créateurs sont majoritairement des hommes (69%) et ont un niveau de formation supérieur à la moyenne, 68% ayant au moins le niveau bac.

Par ailleurs, 186 personnes handicapées sont entrées en contrat d'apprentissage en 2018. Les employeurs ont moins de 10 salariés dans 65% des cas.



## ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



### Point de vigilance

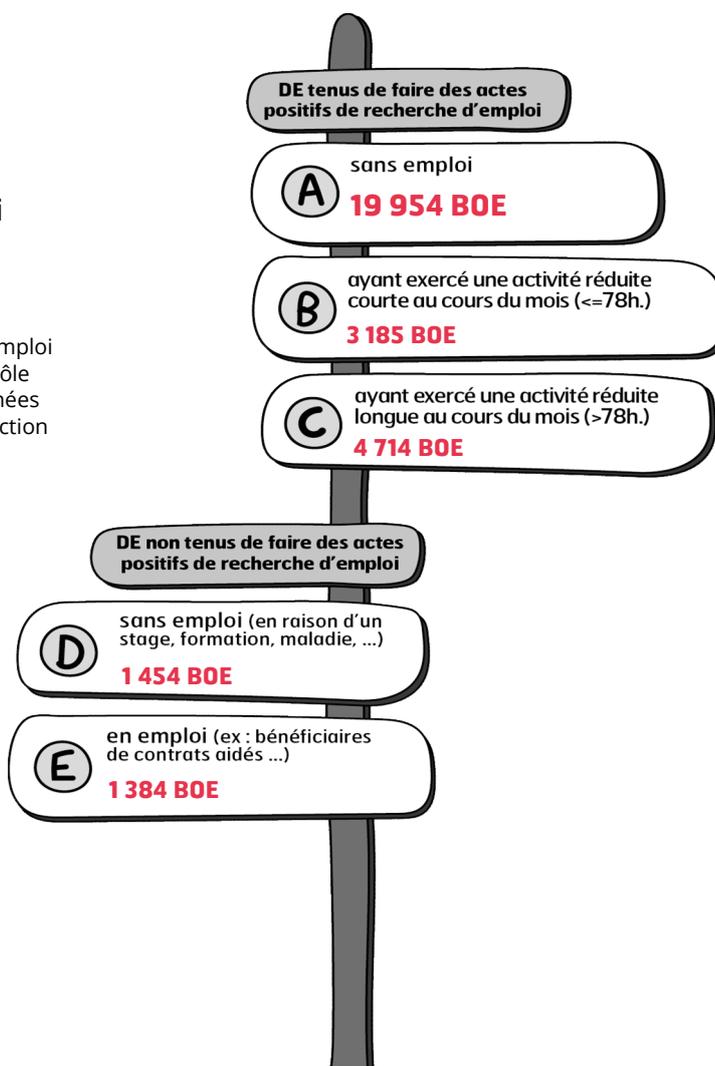
Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

### Les catégories de demandeurs d'emploi

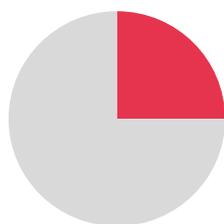
Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi  
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi

### EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION

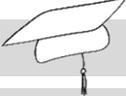


### LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH DANS LA RÉGION



**25%**  
des DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (seule ou avec un autre titre de reconnaissance)

## CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
50%	 FEMMES	54%
46%	50 ANS ET + 	25%
39%	 BAC ET +	57%
13%	NIVEAU < CAP	9%
32%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	23%
58%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	47%
23%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	16%
801 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE 	600 jours

## LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION



### 1 SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ

24% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

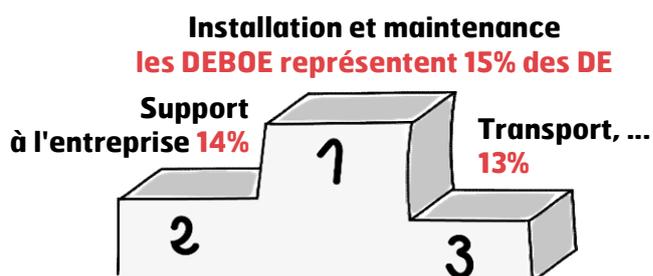
### 2 SUPPORT À L'ENTREPRISE

14% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

### 3 COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION

11% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

## LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMIS LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE



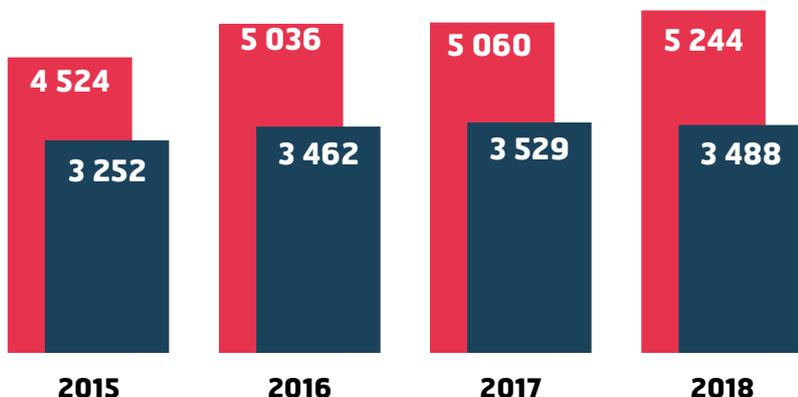
NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 10% de l'ensemble des DE dans la région

## Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

## ÉVOLUTION DES PLACEMENTS DANS LA RÉGION



### Évolutions 2018/2017

**+4%** TOTAL DES PLACEMENTS

**-1%** CONVENTIONNELS

### Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine dans son article 101 la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des acteurs concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les données présentées sont extraites des rapports d'activité consolidés à fin décembre 2018.

#### Les placements conventionnels :

On entend par placements conventionnels, les contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

**Attention** : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

### PROFIL DES PERSONNES EMBAUCHÉES DANS LA RÉGION

Femmes

**56%**



50 ans et +

**34%**



Bac et +

**43%**



Accompagnement depuis 2 ans et +

**35%**



### CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE PLACEMENTS CONVENTIONNELS POUR 100 PERSONNES ACCOMPAGNÉES



Moyenne France entière : **33**

37 à 43

27 à 34

9 à 23

### CARACTÉRISTIQUES DES PLACEMENTS CONVENTIONNELS DANS LA RÉGION

**25%**

CDI

**29%**

CONTRATS AIDÉS\*

**26%**

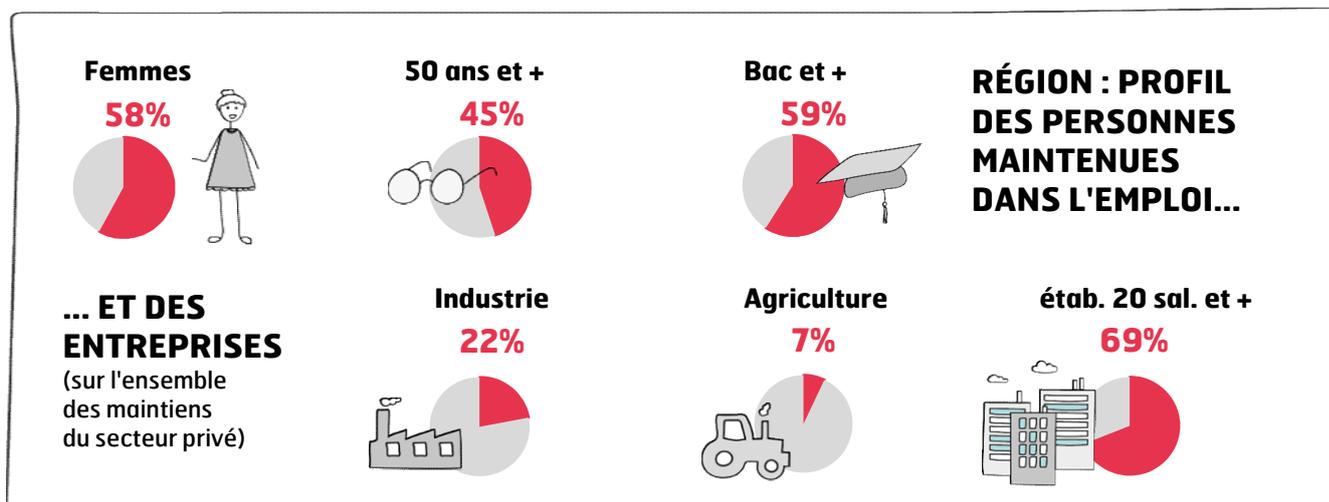
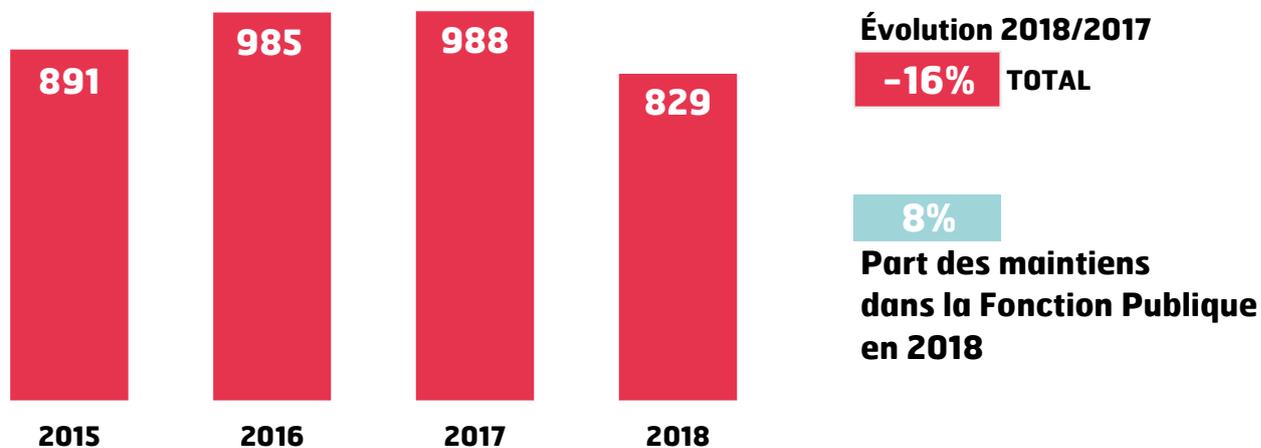
EMPLOYEURS PUBLICS

**80**

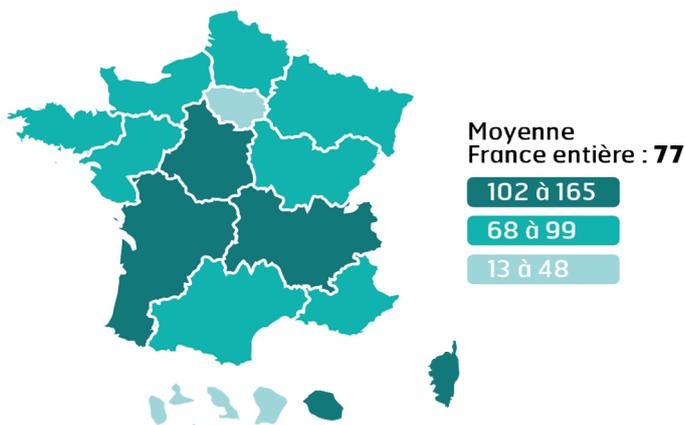
CRÉATIONS D'ACTIVITÉ

\* Part des contrats aidés (CUI et alternance) au sein des placements conventionnels

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



## CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE MAINTIENS POUR 100 000 ACTIFS EN EMPLOI\*



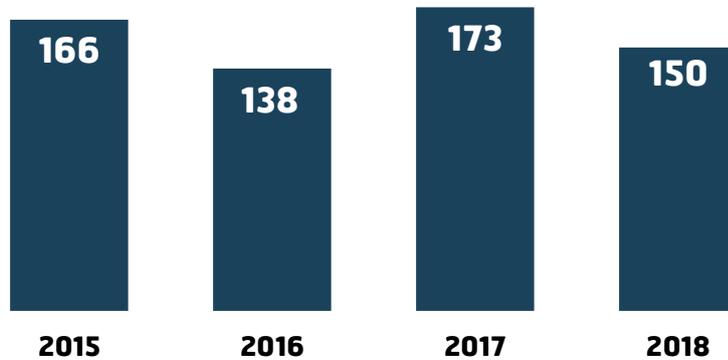
\* Actifs en emploi : source Insee, 3ème trimestre 2018

## TAUX DE MAINTIEN GLOBAL DANS L'EMPLOI

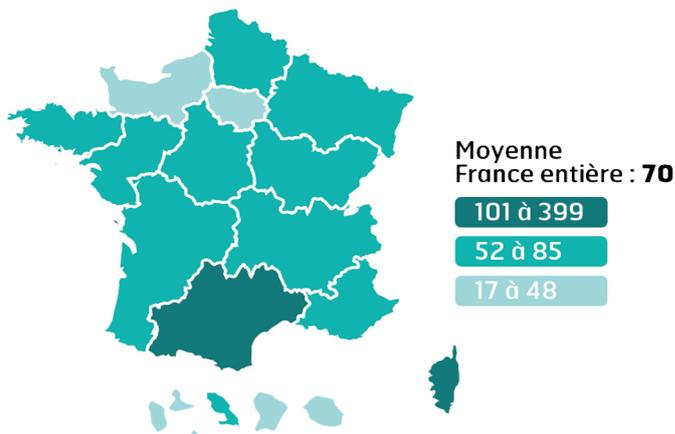


**Définition :** Le taux de maintien dans l'emploi est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



### CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ (aidées financièrement par l'Agefiph) POUR 10 000 DEBOE\*



\* DEBOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

### Évolution 2018/2017

**-13%**

### La création d'activité aidée par l'Agefiph

**Objectif :** l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité.

#### Qui peut en bénéficier ?

Toute personne handicapée.

**Quel montant ?** L'aide est forfaitaire et son montant est de 5 000 €.

### CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION

**31%** FEMMES

**27%** 50 ANS ET +

**68%** BAC ET +

## LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. Les contrats initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand ne sont mobilisables que sous conditions. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

## PART DES BOE DANS LES CUI-CAE EN RÉGION



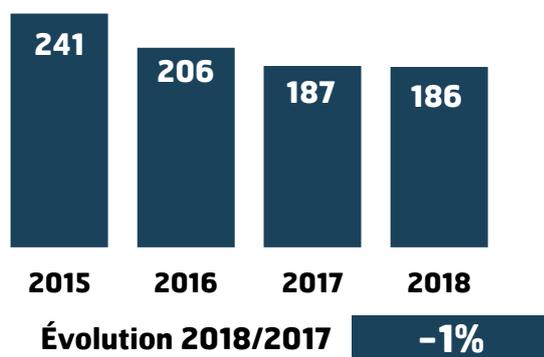
## APPRENTISSAGE TOUT PUBLIC

**14 085 contrats en 2018**

**dans la région (+4% en un an)**

Source Dares, données de flux, France entière  
(nouveaux contrats enregistrés dans le secteur privé)

### RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)



**Objectif :** l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

#### Qui peut en bénéficier ?

Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat d'apprentissage est d'une durée minimum de 6 mois.

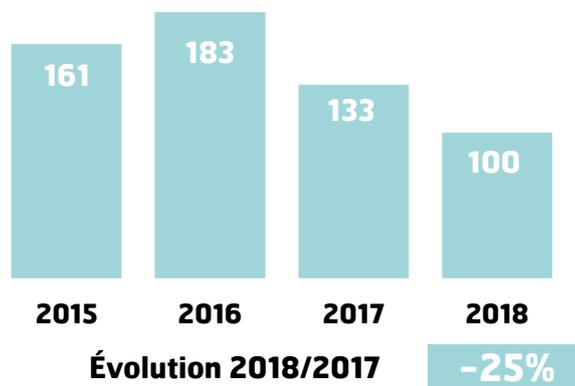
#### Quel montant ?

Le montant maximum de l'aide est de 3 000 €. Il est proratisé en fonction de la durée du contrat.

### RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

FEMMES	<b>26%</b>
- DE 18 ANS	<b>44%</b>
BAC ET +	<b>10%</b>
HANDICAP MENTAL	<b>75%</b>
HANDICAP COGNITIF	<b>6%</b>
20 SALARIÉS ET +	<b>18%</b>
- DE 10 SALARIÉS	<b>65%</b>
TERTIAIRE	<b>53%</b>

### RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



**Objectif :** l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

#### Qui peut en bénéficier ?

Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat de professionnalisation est d'une durée minimum de 6 mois.

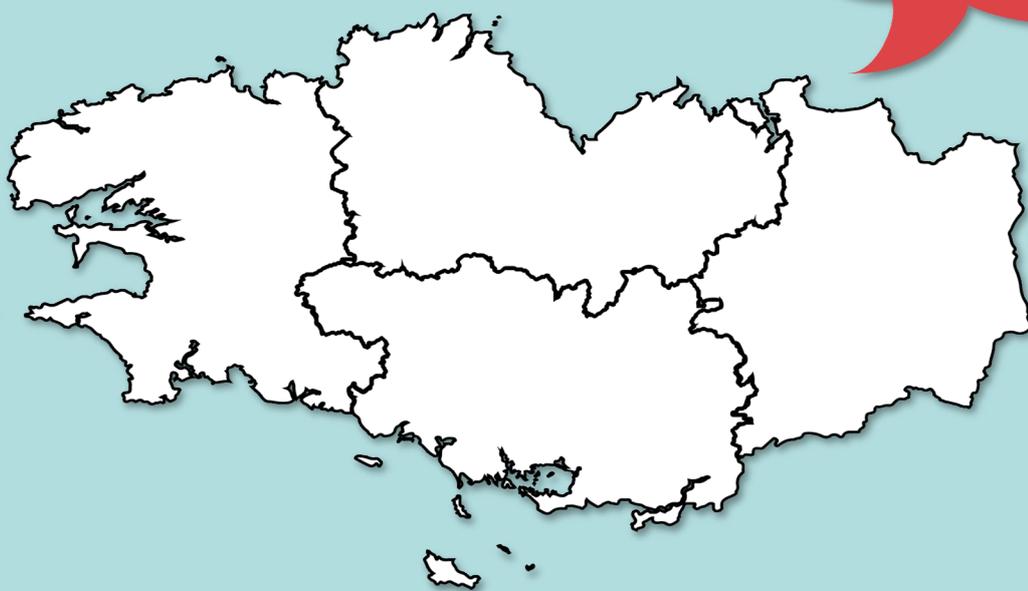
#### Quel montant ?

Le montant maximum de l'aide est de 4 000 €. Il est proratisé en fonction de la durée du contrat.

### RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

<b>44%</b>	FEMMES
<b>23%</b>	45 ANS ET +
<b>59%</b>	BAC ET +
<b>66%</b>	HANDICAP MOTEUR
<b>19%</b>	MALADIES INVALIDANTES
<b>64%</b>	20 SALARIÉS ET +
<b>82%</b>	TERTIAIRE

DONNÉES  
LOCALES



	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
<b>NATIONAL</b>	<b>515 531</b>	<b>+0,4%</b>	<b>5 970 909</b>	<b>-0,3%</b>	<b>8,6%</b>	<b>121 647</b>	<b>24%</b>
<b>REGION</b>	<b>27 853</b>	<b>+1,6%</b>	<b>269 986</b>	<b>-0,3%</b>	<b>10,3%</b>	<b>6 968</b>	<b>25%</b>
22-Côtes-d'Armor	5 616	-1,0%	49 355	-0,7%	11,4%	891	16%
29-Finistère	7 995	+5,2%	74 681	-0,2%	10,7%	1 948	24%
35-Ille-et-Vilaine	7 426	+2,1%	83 186	+0,1%	8,9%	2 705	36%
56-Morbihan	6 816	-0,9%	62 764	-0,8%	10,9%	1 424	21%

\* Lecture : au niveau national, 121 647 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 24% de l'ensemble des DEBOE.

## Ancienneté moy. inscription au chômage en jours

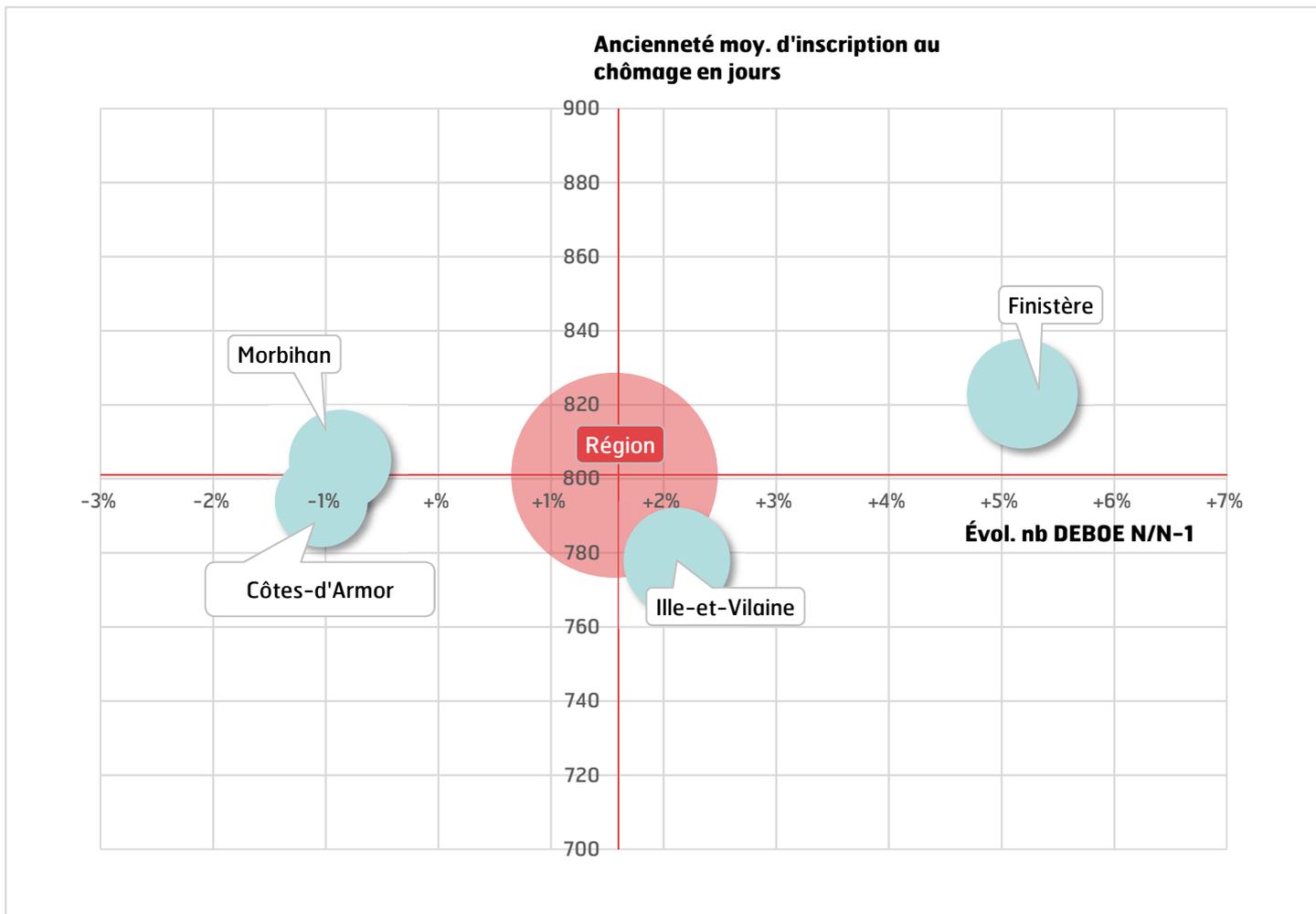
	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
<b>NATIONAL</b>	<b>832</b>	<b>+28</b>	<b>630</b>	<b>+28</b>	<b>+202</b>
<b>REGION</b>	<b>801</b>	<b>+16</b>	<b>600</b>	<b>+22</b>	<b>+201</b>
22-Côtes-d'Armor	794	+19	622	+25	+172
29-Finistère	823	-6	613	+24	+210
35-Ille-et-Vilaine	778	+20	578	+18	+200
56-Morbihan	805	+31	596	+24	+209

\* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 832 jours, soit 202 jours de + que pour le TP.

## Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE

	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
<b>NATIONAL</b>	<b>126 641</b>	<b>25%</b>	<b>79 840</b>	<b>15%</b>	<b>56 883</b>	<b>11%</b>
<b>REGION</b>	<b>6 730</b>	<b>24%</b>	<b>3 920</b>	<b>14%</b>	<b>2 856</b>	<b>10%</b>
22-Côtes-d'Armor	1 347	24%	719	13%	601	11%
29-Finistère	2 044	26%	1 112	14%	791	10%
35-Ille-et-Vilaine	1 770	24%	1 162	16%	768	10%
56-Morbihan	1 569	23%	927	14%	696	10%

\* Lecture : au niveau national, 25% des DEBOE soit 126 641 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



### Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

Ensemble des contrats par structure Cap emploi	Nombre de contrats	Evol. N/N-1	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% personnes accompagnées depuis 2 ans et +
<b>NATIONAL</b>	<b>84 358</b>	<b>+0,2%</b>	<b>52%</b>	<b>37%</b>	<b>37%</b>	<b>35%</b>
<b>REGION</b>	<b>5 244</b>	<b>+4%</b>	<b>56%</b>	<b>34%</b>	<b>43%</b>	<b>35%</b>
CE 22-Côtes d'Armor	1 366	+11%	54%	31%	39%	34%
CE 29-Finistère	1 313	+7%	56%	34%	43%	39%
CE 35-Ille-et-Vilaine	1 469	-1%	61%	34%	49%	41%
CE 56-Morbihan	1 096	-2%	53%	37%	37%	25%

Placements conventionnels par structure Cap emploi	Nb placements conventionnels*	Evol. N/N-1	Créations d'activité	% CDI	% employeurs publics	% contrats aidés**
<b>NATIONAL</b>	<b>58 905</b>	<b>-5%</b>	<b>1 825</b>	<b>27%</b>	<b>22%</b>	<b>27%</b>
<b>REGION</b>	<b>3 488</b>	<b>-1%</b>	<b>80</b>	<b>25%</b>	<b>26%</b>	<b>29%</b>
CE 22-Côtes d'Armor	756	+6%	13	24%	30%	42%
CE 29-Finistère	1 003	-2%	19	25%	27%	29%
CE 35-Ille-et-Vilaine	963	-4%	11	28%	25%	21%
CE 56-Morbihan	766	-4%	37	23%	22%	25%

\* Contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

\*\* Part des contrats aidés (CUI, alternance, ...) au sein des placements conventionnels.

Les maintiens par structure Cap emploi	Nombre de maintiens	Evol. N/N-1	% maintiens dans la Fonction Publique	Taux de maintien*	Nb maintiens pour 100 000 actifs en emploi**
<b>NATIONAL</b>	<b>19 452</b>	<b>-12%</b>	<b>8%</b>	<b>91%</b>	<b>77</b>
<b>REGION</b>	<b>829</b>	<b>-16%</b>	<b>8%</b>	<b>92%</b>	<b>68</b>
CE 22-Côtes d'Armor	179	-6%	5%	89%	92
CE 29-Finistère	227	-18%	7%	94%	69
CE 35-Ille-et-Vilaine	249	-15%	10%	94%	56
CE 56-Morbihan	174	-24%	8%	90%	69

\* Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

\*\* Source Insee pour les actifs en emploi.

Caractéristiques maintiens par structure Cap emploi	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% 20 sal.* et +	% industrie*	% agriculture*
<b>NATIONAL</b>	<b>51%</b>	<b>47%</b>	<b>49%</b>	<b>68%</b>	<b>22%</b>	<b>8%</b>
<b>REGION</b>	<b>58%</b>	<b>45%</b>	<b>59%</b>	<b>69%</b>	<b>22%</b>	<b>7%</b>
CE 22-Côtes d'Armor	54%	49%	49%	69%	30%	8%
CE 29-Finistère	64%	44%	63%	69%	14%	7%
CE 35-Ille-et-Vilaine	54%	41%	67%	69%	18%	6%
CE 56-Morbihan	60%	49%	52%	71%	31%	5%

\* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé.

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
<b>NATIONAL</b>	<b>3 600</b>	<b>+14%</b>	<b>70</b>	<b>37%</b>	<b>31%</b>	<b>55%</b>
<b>REGION</b>	<b>150</b>	<b>-13%</b>	<b>54</b>	<b>31%</b>	<b>27%</b>	<b>68%</b>
22-Côtes-d'Armor	31	+19%	55	23%	26%	72%
29-Finistère	53	-24%	66	34%	26%	67%
35-Ille-et-Vilaine	29	-12%	39	14%	31%	72%
56-Morbihan	37	-16%	54	46%	27%	63%

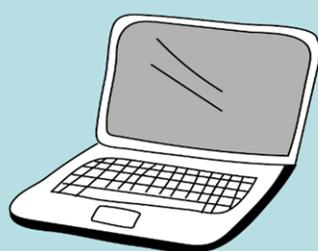
\* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

# Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

Année 2018 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
<b>NATIONAL</b>	<b>2 567</b>	<b>2 396</b>
<b>REGION</b>	<b>186</b>	<b>100</b>
22-Côtes-d'Armor	30	21
29-Finistère	50	28
35-Ille-et-Vilaine	38	35
56-Morbihan	68	16





 **[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie